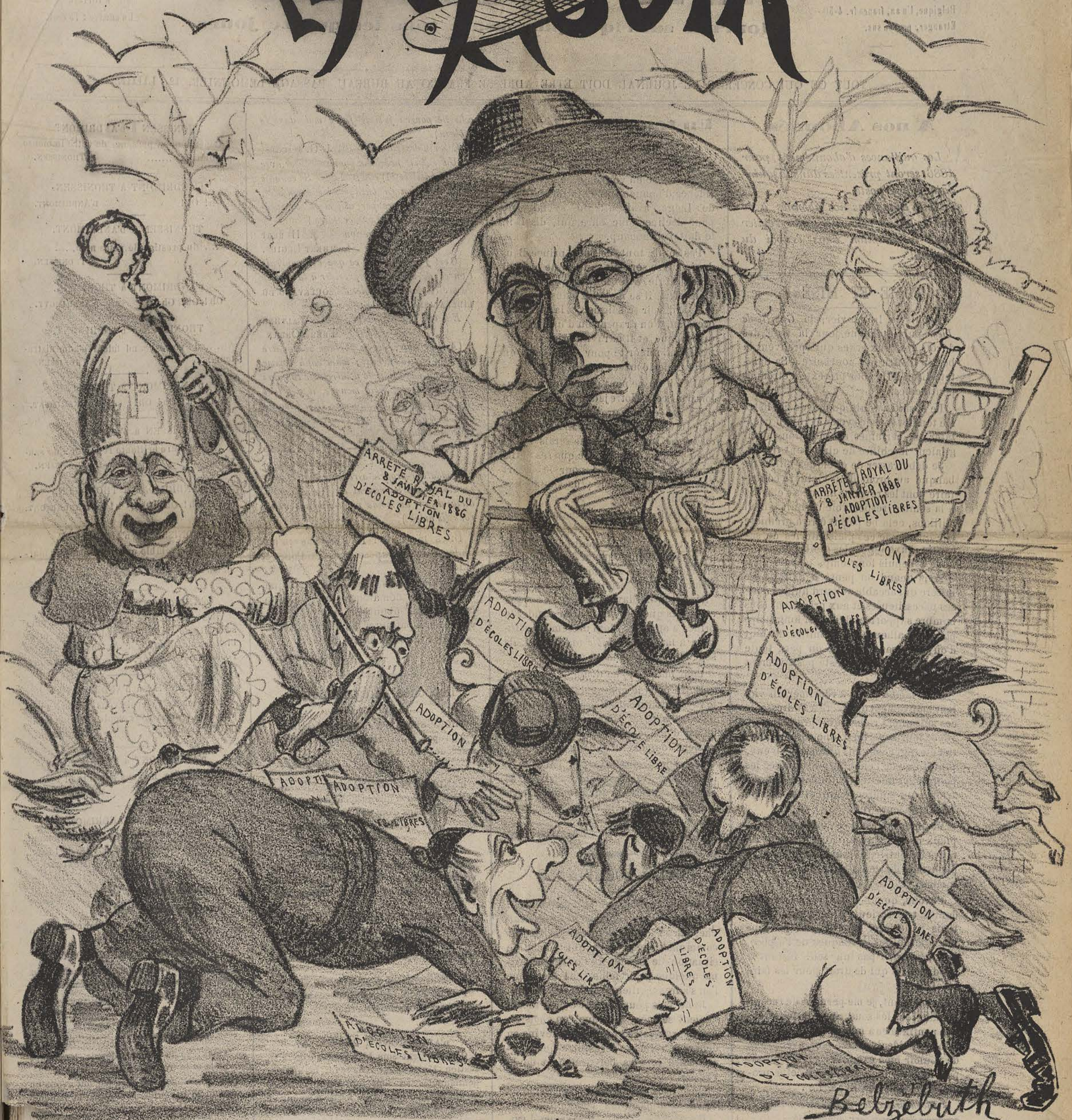


Bureau:
Passage
Lemonnier
12

Bureau:
Passage
Lemonnier
12



LE RASOIR



Bezyebuth

LA CURÉE
(Suite à l'arrêté royal du 8 Janvier 1886)

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

A nos Abonnés.

Les quittances d'abonnement pour 1886, seront présentées dans la quinzaine par la poste.

Nous engageons nos abonnés à ne pas les laisser retourner, afin d'éviter toute interruption dans l'envoi du Journal.

FOLIE ET MISÈRE.

Depuis le 1^{er} janvier, la Gazette de Liège publie chaque jour la liste des dévôts des deux sexes qui éprouvent le besoin d'offrir un pourboire à Sa Sainteté Léon XIII sous prétexte d'étrennes pontificales.

Le hasard a voulu qu'une de ces listes me tombât sous les yeux et j'ai pu constater que certaines souscriptions atteignent le chiffre de cinq cent francs.

Se débarrasser de quelques billets de banque au profit d'un vieillard célibataire dont les revenus annuels s'élèvent à la somme respectable de huit à neuf millions, cela ne paraît être à première vue qu'une de ces plaisanteries de sacristie auxquelles la gent orthodoxe nous a depuis longtemps accoutumés.

Mais quand on pense à l'effroyable misère qui accable aujourd'hui les classes nécessiteuses et aux privations sans nombre supportées depuis si longtemps par les malheureuses familles de tant d'ouvriers sans travail, on perd toute envie de rire et l'on reste positivement stupéfait.

On a même peine à réprimer un violent mouvement de colère à l'adresse de ces singuliers riches qui préfèrent envoyer leur superflu à une sorte de rentier étranger cent fois plus riche qu'eux, plutôt que de l'employer à soulager les poignantes misères d'infortunés compatriotes qui meurent pour ainsi dire de faim sous leurs yeux.

Vraiment, c'est à se demander si les pieux personnages qui commettent de telles excentricités jouissent bien de la plénitude de leurs facultés intellectuelles.

J'avoue, quant à moi, éprouver des doutes très sérieux à cet égard, et je tiens à déclarer que si j'avais dans ma famille des maniaques de l'espèce, je n'hésiterais pas un seul instant à m'adresser à qui de droit pour les faire interdire.

En attendant, je me permets de recommander tous les souscripteurs des étrennes pontificales à la bienveillante attention des médecins aliénistes, avec prière de vouloir bien examiner s'il n'y aurait pas lieu de leur appliquer cette profonde maxime de l'Évangile :

« Bienheureux les pauvres d'esprit car le royaume des cieux leur appartient. »

A. RIGOBERT.

En temps de dèche

Plusieurs journaux ont rapporté que S. A. R. le prince Baudouin, ayant été sollicité de bien vouloir accepter la présidence d'honneur du bataillon scolaire de Liège, avait allégué sa minorité pour décliner une offre qui, disait-il, le flattait beaucoup.

Pas sot du tout, ce petit prince Baudouin ! Il se sera dit sans doute que s'il acceptait le titre honorifique qui lui était offert, il se mettrait dans l'obligation de devoir se saigner, à la première occasion, d'un drapeau ou d'un étendard quelconque et il aura imaginé de prétexter sa minorité pour échapper à un surcroît de dépenses jugé inutile.

Ma foi, on ne peut guère lui en vouloir pour cela. Notre jeune Altesse Royale n'est pas encore gratifié de la moindre liste civile et par le temps de déficit congolique qui court, je ne serais nullement surpris d'apprendre que ses petits Dimanches se trouvent pour le quart d'heure réduits à leur plus simple expression.

Les petits marmots du bataillon scolaire ont cependant l'intention de tenir bon et il est dès aujourd'hui décidé qu'ils renouvelleront leur demande dans six mois, c'est-à-dire lorsque le prince Baudouin aura atteint sa majorité.

Réussiront-ils davantage à cette époque et ont-ils quelque chance de décider le prince à apporter alors un remède salutaire à la bannièrephobie aiguë dont-ils sont vraisemblablement atteints ?

Pour ma part, j'en doute.

Entre nous je m'attends même à voir le royal adolescent alléguer malicieusement sa majorité pour refuser la présidence d'honneur d'une société exclusivement composée d'enfants mineurs.

Mais ne préjugeons pas l'avenir et attendons avec anxiété, mais avec calme, la décision que prendra l'héritier présomptif de la couronne en cette grave circonstance.

RACAGNAC.

CRISE ECHEVINALE

Allons, voyons, pas tant d'embarras ! Puisque l'on ne parvient pas à dénicher parmi les 31 membres du Conseil communal, cinq types qui soient en situation de former un Collège échevinal quelque peu viable, eh ! bien, que l'on s'adresse ailleurs et que cela finisse.

Je ne vois pour ma part aucun inconvénient sérieux à ce que l'on choisisse un bourgmestre et quatre échevins en dehors de l'illustre assemblée qui pourrait faire le plus bel ornement de la Violette.

Que vous semblerait par exemple d'une administration comme celle-ci :

Bourgmestre. — M. MONTÉFIORE-LEVI.
(Est déjà fort occupé, je le sais bien ; mais il a le sac et par le temps qui court

cela ne pourra jamais faire mal dans le tableau).

Echevin des travaux. — M. J.-G. MACORS.
(Un homme précieux pour surveiller avec zèle les bâtisses (1) communales. Se connaît aussi très bien en baraques monumentales. Pourrait donc s'occuper utilement de l'achèvement du nouveau Conservatoire.)

Echevin de l'instruction. — M. HUBERT LAMBERT LÉGIUS.
(C'est je crois, tout ce que l'on pourrait trouver de mieux pour présider à la rentrée du prêtre dans les écoles du BOULEVARD DU LIBÉRALISME. (Ouf!))

Echevin des finances. — M. WALTHER FRÈRE-ORBAN.
(A jeté autrefois sa fortune aux quatre vents du ciel, c'est vrai ; mais enfin comme cela ne l'a pas empêché d'entretenir toujours honnêtement son petit ménage, il y a tout lieu de supposer qu'il saura se tirer honorablement d'affaire, malgré la dèche des finances communales.)

Echevin de l'Etat-civil. — M. L.-B. RUBENS (Le Révérend.)
(Fondateur-propriétaire des retraites préparatoires au Sacrement du mariage qu'il dirige depuis au moins vingt-cinq ans. Je ne vous dis qu'à.)

Dites la vérité ! N'est-ce pas qu'un Collège ainsi composé serait un Collège chic ?

Eh ! bien, vous verrez que plutôt que de faire des démarches pour que cette combinaison aboutisse, on préférera continuer à patauger dans le provisoire.

Triste ! Triste !! Triste !!!
ZUTALORS.

Dépêches Télégraphiques.

15 Janvier 1886.

THONISSEN à D'ANDRIMONT (Julien.)
A propos, n'êtes-vous pas encore parvenu à accoucher d'un Collège ?

THONISSEN.

D'ANDRIMONT (Julien) à THONISSEN.
Vous avouerez que jusqu'à présent toutes mes démarches n'ont abouti à rien.

D'ANDRIMONT.

THONISSEN à D'ANDRIMONT.
Ainsi donc votre bonne ville de Liège devra continuer à se contenter d'une administration provisoire ?

THONISSEN.

D'ANDRIMONT à THONISSEN.
Que voulez-vous ? Ce n'est pas ma faute. Me suis mis en quatre pour chercher combinaison acceptable.

D'ANDRIMONT.

THONISSEN à D'ANDRIMONT.
Pety de Thozée m'avait cependant affirmé vous étiez l'homme de la situation.

THONISSEN.

D'ANDRIMONT à THONISSEN.
Certainement suis bien l'homme de la situation. Mais comme vous savez, les affaires communales ici sont loin d'être brillantes ce qui fait que plus d'un hésite à se laisser coiffer du claque d'échevin.

D'ANDRIMONT.

(1) Je supplie les typos d'écrire ce mot avec un a et non pas avec un e.

THONISSEN à D'ANDRIMONT.
Cependant en présence de votre immense popularité.....

THONISSEN.

D'ANDRIMONT à THONISSEN.
Oh ! Oh !

D'ANDRIMONT.

THONISSEN à D'ANDRIMONT.
..... du prestige de votre nom.....

THONISSEN.

D'ANDRIMONT à THONISSEN.
Oh ! Oh ! Oh !

D'ANDRIMONT.

THONISSEN à D'ANDRIMONT.
..... de votre grand talent d'administrateur.....

THONISSEN.

D'ANDRIMONT à THONISSEN.
Oh ! Oh ! Oh ! Oh !

D'ANDRIMONT.

THONISSEN à D'ANDRIMONT.
..... de votre brillante réputation de sauveur.....

THONISSEN.

D'ANDRIMONT à THONISSEN.
Oh ! Oh ! Oh ! Oh ! Oh !

D'ANDRIMONT.

THONISSEN à D'ANDRIMONT.
..... il me semble que cela aurait dû marcher comme sur des roulettes.

THONISSEN.

D'ANDRIMONT à THONISSEN.
Vous croyez cela, vous ? Pour ma part suis fatigué de faire des démarches et ai bien envie d'envoyer à tous les diables l'écharpe de mayeur.

D'ANDRIMONT.

THONISSEN à D'ANDRIMONT.
Entre nous je crois vous ne feriez pas plus mal, car si vous voulez je vous parle franchement.....

THONISSEN.

D'ANDRIMONT à THONISSEN.
Vous en prie, ne vous gênez pas !

D'ANDRIMONT.

THONISSEN à D'ANDRIMONT.
Eh ! bien, vous ne convenez nullement pour être bourgmestre de la ville de Liège.

THONISSEN.

D'ANDRIMONT à THONISSEN.
Et pourquoi cela s. v. p. ?

D'ANDRIMONT.

THONISSEN à D'ANDRIMONT.
Parce que pour accepter panache chez vous pour le quart d'heure il faudrait être plus ou moins timbré et vous.....

THONISSEN.

D'ANDRIMONT à THONISSEN.
Assez ! je la connais depuis longtemps celle-là et la trouve positivement mauvaise. Pour me venger irai dire partout avons bu chacun 28 bouteilles bourgogne au banquet clôture exposition d'Anvers.

D'ANDRIMONT.

Pour extraits
ZU

Par ci, par là.

Hourrah pour Anvers. — Toutes les administrations libérales du beau pays de Belgique ne se ressemblent pas. Heureusement, oh! mon Dieu.

C'est ainsi que le Conseil communal d'Anvers vient de refuser, à l'UNANIMITÉ, l'entrée du prêtre dans les écoles.

Que voulez-vous? Les municipaux Anversois ne sont pas les élus du boulevard du libéralisme, eux!

* *

Fumisterie papale. — Sa Sainteté Léon XIII, vient d'envoyer la croix de chevalier de l'Ordre de la milice du Christ à..... M. de Bismarck.

Le terrible Heer von Bismarck décoré par le Pape! Voilà par exemple une plaisanterie qui me paraît quelque peu dépasser les bornes!

A quand la canonisation du grand chancelier allemand?

* *

Suite au précédent. — Le bruit court à Berlin que M. de Bismarck, estimant avec raison que certains membres du Conseil communal de Liège ont rendu plus de services que lui à la sainte cause, aurait manifesté l'intention de faire présent de ses insignes de chevalier de l'Ordre du mérite du Christ à..... n des seize qui ont voté la rentrée du prêtre dans nos écoles.

Nous ignorons ce qu'il y a de fondé dans cette rumeur qui ne nous paraît pas cependant absolument invraisemblable.

* *

Pour être logique. — Il paraît que les seize justement étonnés de ne pas encore avoir reçu leur nomination de chevalier de l'Ordre du mérite du Christ ont décidé à l'unanimité de se faire inscrire pour 100 francs chacun sur la liste des Etreannes à Sa Sainteté Léon XIII, histoire de se rappeler au bon souvenir du chef de la chrétienté. Sous toutes réserves.

* *

Dernières nouvelles. — Au moment de mettre sous presse nous apprenons que S. M. Léopold II vient d'adopter définitivement un modèle de timbres pour ses Etats du Congo.

Les nouveaux timbres auront la même couleur que ceux employés en Belgique et seront tous à l'effigie de..... M. Julien d'Andrimont.

* *

Dèche royale. — Il paraît que le Roi de Bavière va être déclaré en faillite.

Plusieurs des créanciers de ce monarque maniaque sont, dit-on, décidés à ne plus attendre. Il y a entre autres un fournisseur dont les comptes s'élèvent à plusieurs centaines de mille marks et qui menace de faire pratiquer une saisie sur les biens de la couronne, pour se couvrir de ce qui lui est dû pour l'ameublement du château royal.

Les braves bavarois se demandent avec inquiétude comment leur souverain sortira de là!

Allons voyons, pas de mauvaises blagues! Que les Chambres bavaroises votent au galop une honnête augmentation de la liste civile et que tout soit fini par là! Pauvre Roi de Bavière, va!

* *

Beautés des faits-divers. — Extrait de la Chronique:

Un charcutier habitant la rue Jourdan, à St-Gilles, s'est aperçu, avant-hier, de la disparition d'une somme de 400 frs qu'il avait enfermée dans un tiroir de son comptoir.

On suppose qu'un individu s'est introduit dans la maison et a fait main basse sur le tiroir. C'était facile, le tiroir

Remarquons bien les mots *on suppose* — Ils prouvent que le digne reporter qui a fabriqué l'étonnant *fait divers* ci-dessus doit être un homme excessivement prudent, tenant à ne donner son appréciation qu'à bon escient et connaissant surtout admirablement la valeur des termes qu'il emploie.

On suppose, dit-il. Comme on voit il ne veut pas affirmer et on ne peut que le louer de sa sage réserve.

Car enfin ici, il n'y a rien de sûr. Il se pourrait très bien par exemple que les 400 frs du charcutier se soient évaporés par l'opération du St-Esprit ou bien qu'ils aient pris tout simplement la fuite pour échapper à la crise monétaire.

Dame! on en a vu de plus fortes que celle-là du temps des... miracles.

* *

Plaisanteries d'Outre-Quévrain. — Toujours gais ces bons petits Français!

A preuve l'annonce suivante que nous découpons à la 4^{me} page du journal *Ni Dieu ni Maître*:

ÉTRENNES UTILES.

Pour payer son propriétaire, on trouve chez tous les armuriers en général, de bons révolvers, fort calibre, depuis fr. 7,50 jusqu'à extinction complète de la bourgeoisie.

Allons, compagnons! profitez de la vente et du bon marché.

C'est peut-être un peu risqué, mais, somme toute, cela fait quand même rire.

BRICOLEUR.

Un Bourgmestre, selon le cœur de M. Thonissen.

Il existe entre Liège et Verviers, une commune (Station d'eaux Thermales), qui a le bonheur de posséder comme premier magistrat, un homme choisi par M. le ministre de l'intérieur; aussi ne voulant pas être indigne de la confiance de celui qui l'a nommé, a-t-il bien soin de prouver toute sa sollicitude pour les écoles communales de sa localité, en faisant traquer par la gendarmerie, les personnes qui veulent bien se dévouer à la prospérité des dites écoles et venir en aide aux enfants pauvres qui les fréquentent. [Son but, sans doute, est de faire desertir les écoles qu'il a le devoir de soutenir et de peupler ainsi, petit à petit, une école voisine qui vient d'être créée et qui est dirigée par des religieuses.

Nous prenons la liberté grande, de recommander aux Maîtres qui nous gouvernent, ce singulier personnage, qui mérite toute leur bienveillance.

Société des Libres-Penseurs de Liège.

La Société *« Les Libres-Penseurs »* de Liège, ouvre un concours sur la question: **EXPOSÉ POPULAIRE DE LA PHILOSOPHIE POSITIVE.**

L'ouvrage, en langue française, devra contenir 64 pages in-32, chiffre qui ne peut être dépassé.

L'œuvre couronnée sera imprimée aux frais de la Société qui accordera à l'auteur mille exemplaires et une médaille.

Une médaille pourra être donnée à l'auteur du mémoire qui mériterait la seconde mention.

Les manuscrits [doivent être adressés, affranchis, à M. Alfred Breyre, secrétaire de la Société, rue d'Harscamp, à Liège, avant le 30 Juin 1886, au plus tard.

Les auteurs inscriront leurs nom et adresse dans un pli cacheté sur lequel ils inscriront une devise répétée en tête du travail.

Théâtre Royal de Liège.

Le public *special* et visiblement trop favorablement prévenu qui assistait mercredi à la *première* du *Prisonnier du Caucase* a

fait un accueil enthousiaste à l'œuvre de M. César Cui.

L'auteur a été acclamé et rappelé avec frénésie; encore un peu on l'aurait porté en triomphe.

Nous doutons fort que ces ovations évidemment exagérées soient sanctionnées par les habitués ordinaires du Théâtre royal, et lorsque nous nous rappelons la froideur incompréhensible qui accueillit, il y a deux ans en notre ville, cette partition géniale qui a nom *Lohengrin*, nous ne pouvons considérer le succès du *Prisonnier du Caucase* que comme un succès de convention ou de courtoisie.

Il ne nous paraît guère possible que le même public qui affectait de bailler devant *Lohengrin*, de s'assoupir devant *Aben-Hamet* et de s'endormir devant *Le Tribut de Zamora*, vienne sincèrement nous la faire à la pamoison en écoutant l'œuvre à coup sûr ennuyeuse du compositeur russe. Ce n'est pas à dire que le *Prisonnier du Caucase* ne renferme pas certains passages de valeur. On y rencontre certainement par ci par là des pages d'une réelle beauté.

Nous citerons notamment l'air du prisonnier, le duo et l'appel aux armes du 1^{er} acte; un chœur de femmes, les imprécations d'Ismail, l'air de baryton et le sextuor final du 2^e acte; enfin les deux duos du 3^e acte.

Mais les beautés de la partition ne nous paraissent pas être à la portée des spectateurs habitués de nos théâtres qui, n'en déplaise à certaine noble comtesse, ont loin d'être mûrs encore pour la musique russe ou pour tout autre nouveau système de musique scénique. L'insuccès relatif de *Lohengrin* l'a surabondamment prouvé.

Ceci dit, nous arrivons à l'interprétation qui a été excessivement consciencieuse.

M^{me} Verellen a représenté avec une grâce touchante le sympathique personnage de la jeune Circassienne *Fatima*. Elle a su chanter avec honneur et sans aucune défaillance un rôle extraordinairement fatigant et difficile. Aussi a-t-elle été vigoureusement applaudie et rappelée à différentes reprises, ce qui n'était que justice.

M. P. Claeys était chargé du rôle du prince *Abou-Bekker*. On peut dire que cette nouvelle création a encore été un éclatant triomphe pour cet artiste si élégant et si distingué. La salle entière lui a fait une ovation enthousiaste après son air du 2^e acte qu'il a chanté d'une façon hors ligne. Nous sommes heureux de lui adresser nos plus chaleureuses félicitations.

M. Verhees (le prisonnier russe) et M. Falchiéri (*Ismail*) ont tiré le meilleur parti possible de deux rôles assez ingrats, dans lesquels malgré toute leur bonne volonté, il leur aurait été fort difficile de briller d'une façon bien extraordinaire.

M^{lle} Passama et M. Plain ont été très convenables dans les rôles moins importants de *Miriam* et de *Fekerdine*.

Enfin les chœurs et l'orchestre ont fait vaillamment leur devoir. Les dames du ballet ont seules laissé à désirer et ont exécuté les *dances circassiennes* du 3^e acte de si grotesque façon qu'elles ont obtenu un vrai succès... de fou-rire.

Pourquoi diable, M. Vanara ne fait-il pas danser cela par les demoiselles Reuters?

La première représentation du *Prisonnier du Caucase* avait lieu au bénéfice de M. Jules Cambon, l'éminent et dévoué maestro qui depuis bientôt trois ans dirige l'orchestre de notre première scène avec une distinction à laquelle tout le monde se plaît à rendre hommage.

Comme bien l'on pense, le bénéficiaire a été accueilli par une ovation formidable à son arrivée au pupitre. De riches cadeaux lui ont été offerts de la part des abonnés, de M. et M^{me} Verellen, des musiciens de l'orchestre, des artistes du théâtre royal et des messieurs et dames des chœurs.

Après le 2^e acte, M. Cambon a été chaleureusement félicité par M. César Cui, qui lui a remis gracieusement un bouquet au milieu des applaudissements du public.

Puissent les nombreuses manifestations de sympathie dont il a été l'objet à l'occasion de son bénéfice, décider M. Cambon à rester parmi nous quelques années encore.

Lundi 18 courant, reprise de *L'Africain* pour le bénéfice de M. Roussel, contrôleur en chef, dont l'aménité et l'obligeance sont depuis longtemps légendaires.

Inutile de dire qu'il y aura foule.

X.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Nous avions raison de dire dans notre dernier N° que si M. I. Ruth nous faisait impatientement attendre la 1^{re} de *L'Etudiant pauvre*, c'était enfin de nous donner une exécution — extrêmement difficile — la plus parfaite possible.

Succès colossal sur toute la ligne. L'interprétation est d'une homogénéité rare.

Tous les artistes, les choristes, les musiciens de l'orchestre habituel, et de la scène, ont rivalisé de zèle.

La mise en scène est d'un luxe sans précédent. Les décors sont des plus soignés, l'un représentant le marché de Cracovie, est un véritable chef-d'œuvre et fait le plus grand honneur au pinceau de M. E. Lemaître.

Les costumes sont très originaux et absolument authentiques. Dans l'interprétation nous devons citer tout particulièrement M^{me} Zélo-Duran dans le rôle de Simon, rôle créé par un ténor; elle l'a joué hors ligne. M^{mes} Lesœur, Keller, Lagarde, etc. MM. Froment, Missière, Debuissou, Vallot ont complété un ensemble digne des plus grands éloges.

Nous nous en tenons, pour aujourd'hui, à ce compte-rendu sommaire, nous aurons l'occasion de revenir sur l'œuvre de M. Millocker, un musicien de grand avenir.

EGO.

Eden-Théâtre. (Casino Grétry).

Toujours troupe de choix et succès pour tous.

Le trio *Pertusio*, des mandolinistes di primo cartello.

La jeune et charmante *Laugé* dont les prouesses sur la trompette, le cor et la mandoline sont si applaudies chaque soir.

M^{lle} Cortès une chanteuse comique dont le brio et l'entrain communicatif font florès. Les demoiselles *Braatz* deux gracieuses trapédistes.

Enfin M. *Théo* le peintre de talent et caricaturiste amusant dont le succès est de longue durée.

N'oublions pas de mentionner les trois représentations données par l'inimitable chanteur comique *Paulus*, l'artiste parisien.

Ces représentations ont amené une foule considérable, et ont par suite, récompensé MM. Wéry des énormes sacrifices occasionnés par les appointements fabuleux que demande cet artiste.

De nouveaux débuts doivent avoir lieu ce soir. C'est décidément un défilé sans fin. Bravo, MM. Wéry, c'est le vrai moyen de continuer à attirer la foule. J. V. M.

Théâtre Royal.

Direction: Paul VERELLEN.
Bur. à 6 1/2 h. Rid. à 7 h.
DIMANCHE 17 JANVIER 1886.

Les Dragons de Villars

opéra-comique en 3 act., mus. de Maillard
LA FILLE DU REGIMENT
opéra-comique en 2 actes, de Donizetti.
Lundi 17, ou bénéfice de M. ROUSSEL
contrôleur général.

L'Africain

grand-opéra en 5 actes, mus. de Meyerbeer.

Théâtre du Gymnase.

Direction P. Verellen et I. Ruth.
Bureaux à 6 1/2 h. — o — Rideau à 7 h.
DIMANCHE 17 JANVIER 1886

Représentation extraordinaire donnée par les artistes de comédie du Théâtre royal de Gand, avec le concours d'artistes des principaux Théâtres de Bruxelles.

Jean Baudry

Comédie en 4 actes, par M. Aug. Vacquerie.
Le grand succès parisien

Les Filles de Marbre

Drame en 4 actes, par Barrière et Thiboust.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Direction Is. Ruth.
Bur. 6 h. Rid. 6 1/2 h.
TOUS LES SOIRS LE GRAND SUCCÈS

L'ETUDIANT PAUVRE

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique de Ch. Millocker

LE CAMP DES BOURGEOISES

Comédie en 1 acte, par Dumanoir.

* Jeudi 21, représentation extraordinaire, au bénéfice de M. Meurice chef d'orchestre **L'ETUDIANT PAUVRE** op. c. **DIVORÇONS** comédie en 3 actes, de Victorien Sardou.

EDEN-THÉÂTRE

Direction de MM. WÉRY frères.
Bur. à 7 1/2 h. Rid. à 8 h.

Tous les soirs spectacle varié.

Chaque quinzaine, nouveaux débuts.
Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhele.

COQUINS D'HIVER



"Pourquoi les dames qui tombent de cette façon ressemblent-elles au général Pontus?"
 "Parce qu'elles n'ont aucune réserve!!"
 Quant aux bras et aux jambes cassés, on ne les compte plus.

La première du Prisonnier du Caucase
 Un vrai temps de circonstance!!

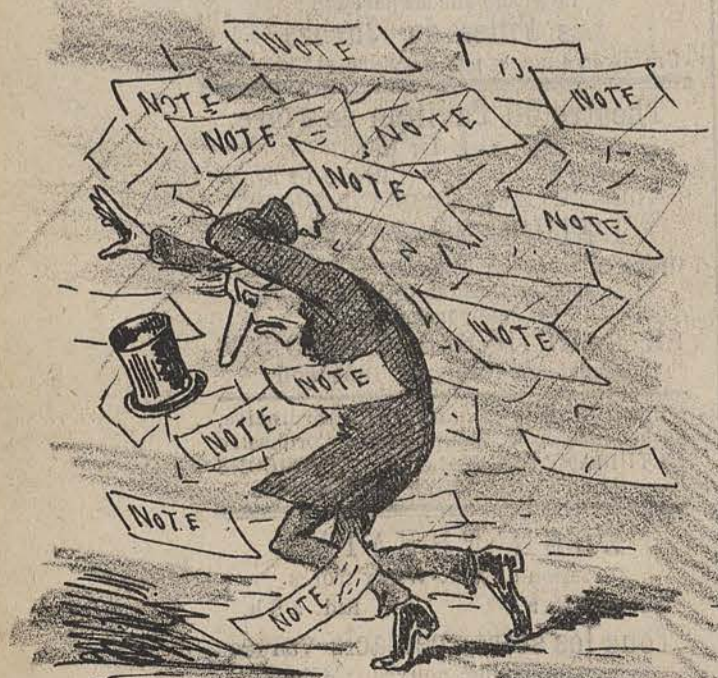


"Que dites-vous du nouvel arrêté royal concernant l'adoption des écoles libres?"
 "Cet excellent Thonissen! il ira sûrement tout droit au paradis."

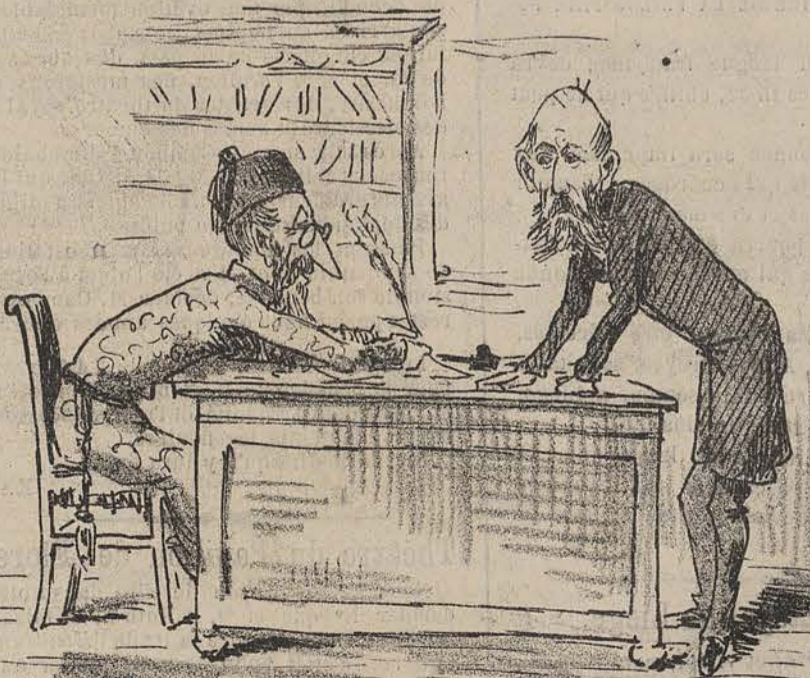


Touchant empressement des banquiers belges à se charger de la loterie du Congo.

Nos bons médecins jubilent entre eux en pensant aux gros honoraires que tout cela va leur rapporter.



Les inconvénients du nouvel an.
 Un moment où l'on voudrait être à la campagne.



"Ainsi, mon cher ministre, vous allez proposer un impôt sur les bêtes?"
 "Que voulez-vous, sire, l'agriculture..."
 "Oh! je sais bien, je veux seulement vous faire observer que vous devrez vous imposer... un rude travail pour arriver à votre but."



Et la crise Echevina... le durail toujours!!

Belzebuth